

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le Conseil municipal de Roubaix a désigné hier, les membres de la commission scolaire dont la loi lui laisse le choix.

Elle a choisi des ecclésiastiques, ceux qui étaient naturellement désignés, les doyens de nos principales paroisses et le supérieur de l'Institution libre de Notre-Dame-des-Victoires ; elle a désigné avec eux des catholiques très notoires et très sûrs, mais elle a spontanément fait une place à l'élément républicain et même à la gauche avancée, dans la personne de M. Charles Dervaux, vice-président des prud'hommes. M. Charles Bonne a failli être désigné ; il a réuni quatorze voix.

Enfin, en nommant à l'unanimité, sauf une voix, M. le pasteur Lebrat - bien que les protestants soient une infime minorité à Roubaix - le conseil a montré son intention de sauvegarder partout et toujours les droits des consciences.

Comparez ces nominations avec les choix exclusifs, intolérants et sectaires de l'ancien conseil, avec ce qui se fait partout où les radicaux et les franc-maçons sont en majorité, et dites de quel côté se trouve le véritable esprit de justice et de liberté.

Nous constatons, non sans quelque fierté, qu'aucune grande ville de France n'aura une commission scolaire aussi équitablement composée et donnant de telles garanties aux pères de famille.

Elle sera franchement catholique dans sa majorité, puisque la population roubaissienne est catholique et qu'elle a témoigné assez nettement ses préférences pour l'enseignement spirituel et chrétien, mais toutes les minorités auront le droit d'y élever la voix et d'y défendre leurs intérêts.

ALFRED REBOUX.

Le conseil municipal s'est réuni vendredi, à sept heures et demie, sous la présidence de M. Jules Lagache, maire.

Le conseil a nommé la commission scolaire. Ont été élus : MM. Alexandre Faidherbe, adjoint, le chanoine Berthaud, doyen de Saint-Martin ; Evrard, doyen de Notre-Dame ; le pasteur Lebrat ; Ch. Droulers-Provost ; Paul Jansin ; Droulers ; Deffrennes ; Henri Buisson ; Victor Chabé, supérieur du collège ; Ch. Dervaux, vice-président du conseil des prud'hommes ; Dumortier-Guignot ; Ed. Buisson.

Il a aussi nommé 24 commissaires répartiteurs des contributions directes, pour la formation des rôles de 1884.

Le conseil a adopté quelques projets ; il a voté d'urgence un crédit de 26,300 fr. pour les mesures à prendre en vue d'une épidémie, et a renvoyé d'autres projets aux commissions compétentes. Les conclusions de plus grand nombre de rapports de commissions ont été adoptés.

Le conseil a rejeté les demandes de subventions formées par la Société des courses de Roubaix et par le Club-Nautique.

La séance a été levée à 10 h. 45.

Nous entendons dire que le parti collectiviste préparait une manifestation pour le 14 juillet. Dans la croyance où l'on était, que la municipalité compromettrait la fête de la République, on a été obligé de s'abstenir, on a évité d'abord songé à quelque chose de tout à fait correct, on a été obligé de s'abstenir, on a évité d'abord songé à quelque chose de tout à fait correct, on a été obligé de s'abstenir, on a évité d'abord songé à quelque chose de tout à fait correct...

HENRY TERNYKAT FILS. CATEAUX-LEPAT. Juges-suppléants : MM. LÉON MOTTE. DUMORTIER-GUIGNOT. SMILÉ BIZIAUVE. FRANÇOIS ROUSSEL FILS.

Les élections consulaires auront lieu, de 10 heures du matin à 4 heures du soir, à la salle d'audience du tribunal de commerce, pour le canton Est de Roubaix ; à la salle des adjudications de la mairie, pour le canton Ouest et à l'hôtel de ville de Lannoy, pour les électeurs de cette ville et du canton.

Des bulletins de vote se trouveront à la disposition des électeurs dans ces différents salons.

Les succès du collège. — Quatre élèves du philosophe du collège viennent de passer avec succès l'examen de la licence ès-lettres. La Faculté de Douai les a reçus tous les quatre. Ce sont MM. Albert Bartholin, Edouard Provost, Edouard Tesselin et Georges Heurtelet, qui a encore ajouté à l'éclat de ces succès en méritant une mention.

Examen pour le brevet de capacité. — Parmi les jeunes filles qui viennent d'obtenir le brevet de capacité, se trouve Mademoiselle Florentine Bly, de Loers.

École nationale de musique. — Voici le résultat du concours du 10 juillet.

Classe de flûte, professeur M. Kaorr. — 1er prix, Jean-Baptiste Courrier.

Classe de clarinette, 1re classe, professeur M. P. Fournier. — Prix d'excellence, Gustave Lemain ; 1er prix, Jules Labitte ; 2e prix, Gustave Delplanq ; accessit, Léon Vanderdolle.

Classe de cor, professeur M. Gémérick. — 1er prix, Jean Dabrunfaut.

Classe de cor, professeur M. Gémérick. — 1er prix avec mention, Ivoon Beysis ; 2e prix, Séraphin Boghert.

Sociétés chorales. — Dans sa réunion du 10 juillet, la société chorale la Cocarde, établie chez M. Omer Leleuvre, a offert la présidence d'honneur à M. Arthur Broux qui a bien voulu l'accepter.

La Cocarde ira donner une sérénade à M. Broux, demain dimanche, à 8 heures, et lui remettra les insignes de la présidence d'honneur.

La société chorale de l'Union des Travailleurs, lauréate du concours de Rouai, a décidé de prendre part au festival d'Arras, le 24 août prochain.

Les sociétés engagées MM. les membres honoraires qui voudraient l'accompagner de vouloir bien envoyer leur adhésion, au siège de la société, place de la Liberté, chez M. Longré.

Les jeunes gens, tous les jours, sont invités à assister aux répétitions, le vendredi de chaque semaine, à 9 heures du soir.

M. César Deslepaux, de Roubaix, vient d'obtenir le premier prix de piano au conservatoire de Lille.

Un Barbier. — Demain, dimanche, il n'y aura pas de concert au Barbier, à cause de la fête du 14 juillet.

Un acte de courage. — Lundi, vers six heures du soir, un enfant de sept à huit ans était tombé dans le canal de Roubaix, près du pont du Blanc-Sau. Des cris : « Au secours ! » se font entendre, mais personne ne parait. L'enfant a disparu.

Le médecin a constaté que ce jeune homme avait cherché à s'empoisonner, mais il ne reconnaît pas la substance qu'il avait avalée. Son état, quoique grave, n'est pas désespéré.

On a trouvé, dans une poche du gilet, un billet de bagages relatant une malade mise au dépôt.

M. Simon est allé à la gare prendre connaissance du contenu de la malle.

Vol d'armes. — Le 21 septembre dernier, M. Reckem, armurier, rue des Fossés-Neufs, venait de signer et adopter le programme de faire délivrer chaque mois, pour le repos de leurs âmes, un obit solennel dans l'église paroissiale de Roubaix ; c'est ce que nous permettons de constater les comptes successifs de la paroisse.

Concours colombophiles. — Voici la suite du résultat des septième grand concours national offert le 5 juillet 1884, par la Société colombophile Union et Progrès, de Roubaix.

Sport nautique de Lille, Rowing-Club de Lille, Sporting-Club de Lille et Star-Club nautique de Lille.

Tribunal de simple police de Roubaix. Audience du Jeudi 10 juillet 1884.

Présidence de M. CLAUSTRY, juge d'peace. M. HENRY, commissaire du 2e arrondissement occupe le siège du ministère public.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

Le tribunal prononce les condamnations suivantes : 1er - Victor Dutilleul, tailleur, rue Yacouan, 37. — 2 mois de prison.

FEUILLETON DU 13 JUILLET (N° 32).

RAYMONDE

— M'en voulez-vous d'avoir écouté aux portes ? dit le jeune homme en lui envoyant son regard le plus écarissant ; dés que j'ai distingué votre voix, j'ai entendu vagabonder dans le caphornatin où l'on m'avait relégué, et je me suis glissé jusqu'au bas de l'escalier.

— La jeune fille était si tremblante qu'elle pouvait à peine parler.

— J'irai, dit-il, trouver demain votre père et le supplier... Peut-être se laisserait-il toucher.

— Raymonde secoua la tête. — Mon père n'est pas le maître d'un monde, et de sa vie il n'a eu une volonté. Et c'est dominé par ma mère et il lui obéit.

— Vous, monsieur Noël ? — Antoine restait interdit, Raymonde regardait le bonhomme gesticuler et se demandait s'il ne devenait pas fou.

— La loi ? murmura-t-il, hum ! c'est à savoir, et si on parlait... Eh bien, oui, sacrebleu ! je parlerai... Vous vous mariez, c'est moi qui m'en charge.

— Vous, monsieur Noël ? — Antoine restait interdit, Raymonde regardait le bonhomme gesticuler et se demandait s'il ne devenait pas fou.

— La loi ? murmura-t-il, hum ! c'est à savoir, et si on parlait... Eh bien, oui, sacrebleu ! je parlerai... Vous vous mariez, c'est moi qui m'en charge.

— Vous, monsieur Noël ? — Antoine restait interdit, Raymonde regardait le bonhomme gesticuler et se demandait s'il ne devenait pas fou.

— La loi ? murmura-t-il, hum ! c'est à savoir, et si on parlait... Eh bien, oui, sacrebleu ! je parlerai... Vous vous mariez, c'est moi qui m'en charge.

— Vous, monsieur Noël ? — Antoine restait interdit, Raymonde regardait le bonhomme gesticuler et se demandait s'il ne devenait pas fou.

— La loi ? murmura-t-il, hum ! c'est à savoir, et si on parlait... Eh bien, oui, sacrebleu ! je parlerai... Vous vous mariez, c'est moi qui m'en charge.

(A suivre.) ANDRÉ THEURIET.